



DECRET D/2019/ 013 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER
A UN POSTE DE COMMANDEMENT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 001/CNT/2012 du 17 janvier 2012, portant statut général des militaires ;

Vu le décret D/2018/ 067 /PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret D/2018/ 073 /PRG/SGG du 25 mai 2018, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu Le décret D/2018/ 243 /PRG/SGG du 08 octobre 2018 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale,

DECRETE

Article 1^{er} : Le Colonel Ibrahima Sory **BANGOURA**, matricule **17000/G**, précédemment en service à la Direction des Opérations, Plans et Emploi des Forces (**DOPEF**) à l'Etat-Major Général des Armées, est nommé Commandant du Bataillon du Quartier Général (**BQG**).

Article 2 : Le présent Décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le **07 JAN 2019**

Professeur Alpha CONDE